

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01880 Numéro SIREN : 890 058 852 Nom ou dénomination : 4M JARDINS
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000039

4M JARDINS

Société à responsabilité limitée

Au capital de 3 000 €

*_*_*

Siège social : 489 Chemin de la bergerie

83230 BORMES LES MIMOSAS

RCS TOULON 890 058 852

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

Exercice clos le 31.12.2022

I

L'an deux mille vingt-trois, et le 30 juin, à 19 heures, les associés de la société 4M JARDINS, SARL au capital de 3 000 € divisé en 300 parts de 10 € chacune, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur MOSA Christophe, gérant acceptant est appelé comme scrutateur, titulaire de 240 parts ;

Monsieur MOSA Fabrice, associé et acceptant, titulaire de 30 parts.

Et, Madame PASQUALI Julie, associée et acceptante, titulaire de 30 parts.

La présidence constate, d'après la feuille de présence, que les associés présents ou représentés ou votant par correspondance, possèdent 300 parts en pleine propriété sur les 300 parts sociales composant le capital social ; qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

II

La présidence dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. Les copies des lettres de convocation adressées à tous les associés.
2. La feuille de présence signée des membres du bureau.
3. Le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé.
4. Le texte des résolutions proposées.
5. L'inventaire, le bilan et le compte de résultat annuel au 31.12.2022.

Puis, la présidence déclare que tous les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués, ont été tenus à disposition au siège social à compter de la convocation à l'assemblée, et que la société a satisfait, dans les conditions légales, aux demandes de documents dont elle a été saisie.

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant tant la convocation de l'assemblée que l'information aux associés ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition pendant les quinze jours ayant précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à l'approbation.

III

La présidence rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice,
- ◆ Approbation des comptes,
- ◆ Affectation et répartition des résultats de cet exercice,
- ◆ Rémunération de la gérance,
- ◆ Quitus à la gérance.

Puis elle donne lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice.

Enfin, la présidence déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, la présidence met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

IV

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31.12.2022, approuve les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, et résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31.12.2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire constate que le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est un déficit de (-) 150 €.

L'assemblée décide d'appliquer la répartition suivante :

- Report à nouveau : (-) 150 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

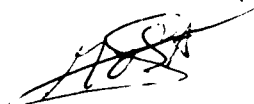
L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération nette au gérant Monsieur MOSA Christophe, pour l'exercice clos le 31.12.2022 pour un montant de 15 230 (quinze mille deux cent trente) euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

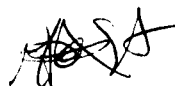
V

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la présidence déclare la séance levée à 20 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés et membres du bureau, après lecture.

Les associés : MOSA Christophe



MOSA Fabrice



PASQUALI Julie



4M JARDINS

Société à responsabilité limitée

Au capital de 3 000 €

*_*_*

Siège social : 489 Chemin de la bergerie

83230 BORMES LES MIMOSAS

RCS TOULON 890 058 852

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Exercice clos le 31 décembre 2022
--

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous joignons au présent rapport les autres documents prescrits par la loi, et que nous vous avons adressés dans les délais légaux.

SITUATION COMPTABLE :

La société a réalisé au titre de cet exercice, un montant de produits d'exploitation de 47 874 €, contre un montant de 38 927 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de 22.98 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à la somme de 47 962 €, contre un montant de 39 907 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de 20.18 %.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation est de (-) 88 €, contre un montant de (-) 981 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de 91.02 %.

Le résultat financier correspond aux charges au cours de cet exercice pour un montant de (-) 61 €, contre un montant de (-) 140 € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel financier est à néant, contre un montant de (-) 135 € pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation d'un impôt sur les sociétés à néant, contre un montant de 6 € pour l'exercice précédent, le résultat net comptable qui en découle est un déficit de (-) 1 50 €, contre un montant de (-) 1 262 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de 88.15 %.

C 1

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX :

Les comptes sociaux sont présentés selon les modalités et spécifications du nouveau plan comptable. Aucun changement dans les modes et les méthodes de comptabilisation n'a été opéré par rapport au début d'exercice.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Le bénéfice net comptable de (-) 150 € est réparti de la manière suivante :

- Report à nouveau : (-) 150 €

MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

Néant.

COMMENTAIRES SUR LE RESULTAT FISCAL :

A partir du résultat net comptable d'un montant de (-) 150 €, il a été réintégré un montant de CSG non déductibles de 143 €.

Après réintégrations, le résultat fiscal est un déficit de 7 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES :

Néant.

LES PROGRES REALISES, LES DIFFICULTES RENCONTREES, EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES :

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires n'a pas permis de faire face aux charges d'exploitation.

Pour le prochain exercice, la politique de fidélisation de la clientèle active doit être maintenue afin de dégager un résultat comptable bénéficiaire afin de consolider les capitaux propres, et pérenniser l'activité de la société.

CHARGES SOMPTUAIRES : (CGI, art. 223 *quater* et 39-4)

Aucune charge somptuaire n'a été engagée ;

FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL : (CGI, art. 223 quinquies et 39-5) ;

Néant.

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous remercions de bien vouloir les approuver, comme nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le gérant :

Monsieur MOSA Christophe



C H

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01012022

31122022

X

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL 4M JARDINS	489 Chemin de la bergerie
SIRET 8 9 0 0 5 8 8 5 2 0 0 0 1 7	83230 BORMES LES MIMOSAS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées PAYSAGISTE ET JARDINS Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal Déficit 7
Bénéfice imposable à 15% Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19%
Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

liasse copie certifiée conforme à l'original
Tél: Tél:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: Date: 16/05/2023 Lieu: BORMES LES MIMOSAS
Qualité et nom du signataire: GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné Signature MOSA CHRISTOPHE
Examen de conformité fiscale (ECF)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
M MOSA CHRISTOPHE GERANT 489 CHEMIN DE LA BERS	2 400	2022	15 230				
83230 BORMES LES MIMOSAS							
Mme PASQUALI STEPHANIE ASSOCIEE 489 CHEMIN DE	300	2022					
83230 BORMES LES MIMOSAS							
M MOSA FABRICE ASSOCIE 241 R MARC DELAGE	300	2022					
RESID LES CHARMILLES BAT 3 83130 LA GARDE							

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise SARL 4M JARDINSNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 489 Chemin de la bergerie83230 BORMES LES MIMOSAS

Numéro SIRET *

8 9 0 0 5 8 8 5 2 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

ACTIF CIRCULANT

ACTIF IMMOBILISE

DETTES (4)

REVENUS

Cepid Quadra

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
Immobilisations corporelles *		028	030	3 534	1 241	2 345	
Immobilisations financières * (1)		040	042				
Total I (5)		044	048	3 534	1 241	2 345	
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	7 196	7 196	13 509	
	Marchandises *	060	062				
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066				
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	300	102		
	Autres * (3)	072	074	987	1 304		
Valeurs mobilières de placement		080	082				
Disponibilités		084	086	3 682	640		
Charges constatées d'avance *		092	094				
Total II		096	098	12 165	15 555		
Total général (I+II)		110	112	3 534	13 405	17 900	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *		120		3 000	3 000		
Ecart de réévaluation		124					
Réserve légale		126					
Réserves réglementées*		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132				
Report à nouveau		134		(1 262)			
Résultat de l'exercice		136		(150)	(1 262)		
Subventions d'investissement		137					
Provisions réglementées		140					
Total I		142		1 588	1 738		
Provisions pour risques et charges		154					
Emprunts et dettes assimilées		156		3 653	4 973		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 404	1 530		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	172	6 760	9 659		
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		11 817	16 162		
Total général (I + II + III)		180		13 405	17 900		
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	1 737	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	629	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Page 4

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 4M JARDINS

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 2 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214	54 168	25 413
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	(6 312)	13 509
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	18	5
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	47 874	38 927
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	13 428	8 197
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier - immobilier			242	13 916	13 808
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	534	267
	Rémunérations du personnel *				250	15 230	12 400
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 120	3 433
	Dotations aux amortissements *				254	1 733	1 801
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	47 962	39 907
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(88)	(981)
	Produits financiers	(III)			280	40	
	Produits exceptionnels	(IV)			290		
	Charges financières	(V)			294	101	140
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		135
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *				306		6
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(150)	(1 262)
RÉINTÉGRATIONS	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 150
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	143	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		
	Divers (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
				Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		
DÉDUCTION				Créance due au report en arrière du déficit	346		
DÉFICITS	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352		354 7
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370		372 7

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise

SARL 4M JARDINS

31/12/2022

Détail des réintégrations diverses		
Quote-part CSG non déductible		143
Total des réintégrations diverses	330	143

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4M JARDINS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 375	442	629	444		446	2 005	2 005
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	2 771	462		464		466	2 771	2 771
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	4 146	492	629	494		496	4 775	4 775
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	817	532	563	534		536	1 380	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	984	552	1 170	554		556	2 154	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	1 801	572	1 733	574		576	3 534	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise SARL 4M JARDINS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	7
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	7

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	1 509
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	1 611
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	10 374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 000
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : SARL 4M JARDINS				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 9 0 0 5 8 8 5 2 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4M JARDINS

ADRESSE (voie) 489 Chemin de la bergerie

CODE POSTAL 83230

VILLE BORMES LES MIMOSAS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MOSA Prénom(s) CHRISTOPHE

Nom marital % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 2 400

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 489 Voie CHEMIN DE LA BERGERIE

Code postal 83230 Commune BORMES LES MIMOSAS Pays

Titre (2) Mme Nom patronymique PASQUALI Prénom(s) STEPHANIE

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 489 Voie CHEMIN DE LA BERGERIE

Code postal 83230 Commune BORMES LES MIMOSAS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 9 0 0 5 8 8 5 2 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4M JARDINS

ADRESSE (voie) 489 Chemin de la bergerie

CODE POSTAL 83230

VILLE

BORMES LES MIMOSAS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MOSA Prénom(s) FABRICE

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 241 Voie R MARC DELAGE

Code postal 83130 Commune LA GARDE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-A

[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2022 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2021 15	% CA	Exercice N-2 31/12/2020 15	% CA
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	54 168	100.00	25 413	100.00		
70140000 PRESTATIONS 10%	4 600	8.49	1 420	5.59		
70150000 PRESTATIONS 20%	49 568	91.51	23 992	94.41		
PRODUCTION STOCKEE	6 312	11.65	13 509	53.16		
71335000 TRAVAUX EN COURS	6 312	11.65	13 509	53.16		
AUTRES PRODUITS	18	0.03	5	0.02		
75810000 DIFFERENCE DE LETTRAGE	18	0.03	5	0.02		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	47 874	88.38	38 927	153.18		
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROV.	13 428	24.79	8 197	32.26		
60210000 ACHATS MATIER CONSOMMABLES	13 428	24.79	8 197	32.26		
AUTRES CHARGES EXTERNES	13 916	25.69	13 808	54.33		
60604000 AUTRES LUBRIFIANTS CARBURANTS			66	0.26		
60604100 GASOIL - CARBURANT	1 910	3.53	1 088	4.28		
60605000 PETIT OUTILLAGE	1 130	2.09	3 667	14.43		
60607000 VETEMENTS DE TRAVAIL	463	0.85	761	2.99		
60608000 FOURNITURES DE BUREAU	294	0.54	196	0.77		
61100000 AUTRE SOUS-TRAITANCE SERVICES	614	1.13	180	0.71		
61303000 LOCATIONS DIVERS OUTILLAGE	590	1.09				
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	330	0.61	26	0.10		
61504000 ENTRE REPAR MAT TRANSPORT	69	0.13	274	1.08		
61551000 ENTRETIEN MATERIEL	7	0.01				
61600000 PRIMES D'ASSURANCE VEHICULE	829	1.53	1 244	4.89		
61610000 MULTIRISQUES AREAS RC	353	0.65	358	1.41		
61650000 ASSURANCE SUR PRET	23	0.04	156	0.61		
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	2 145	3.96	1 840	7.24		
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX			56	0.22		
62271000 HONORAIRES JURIDIQUES	275	0.51	565	2.22		
62300000 PUBLICITE PUBLICAT RELATIO PUB	526	0.97	99	0.39		
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS			106	0.42		
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS	433	0.80	33	0.13		
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	848	1.57	601	2.36		
62560000 FRAIS DE MISSIONS	847	1.56	560	2.20		
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMU	397	0.73	319	1.26		
62610000 TELEPHONE PORTABLE	823	1.52	591	2.33		
62700000 SERVICES BANCAIRES	788	1.45	630	2.48		
62801000 ENLEVEMENT DECHETS	223	0.41	372	1.46		
62810000 COTISATIONS			20	0.08		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	534	0.99	267	1.05		
63330000 Formation professionnelle CDD	56	0.10	28	0.11		
63580100 CSG DEDUCT IMPOT LOI DE FINANC	335	0.62	168	0.66		
63580200 CSG NON DEDUCTIBLE	143	0.26	72	0.28		
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	15 230	28.12	12 400	48.79		
64180000 REMUNERATION GERANCE	15 230	28.12	12 400	48.79		
CHARGES SOCIALES	3 120	5.76	3 433	13.51		
64601000 COT EXPLOITANT ALLOC FAMIL			502	1.98		
64602000 COT EXPLOITANT ALLOC VIEIL	597	1.10	298	1.17		
64603000 COT EXPLOITANT ALLOC MALAD	1 014	1.87	261	1.03		

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]